

Ouagadougou, le 17 MARS 2025

N° 25-00191 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Interprétation Judiciaire, session 2025.**

Ce sont :

ADJOINTS EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BOUDA KOUDPIGA	230502	B11556268	16/01/90
2	COMPAORE ABOUBAKAR SIDIKI	372140	B14246231	16/08/92
3	COMPAORE JEAN PAUL	332675	B11518751	02/01/92
4	DAHANI ALI RAOUL	360906	B13108829	11/04/88
5	NANA WENDKUUNI AGNES	221494	B12465896	21/01/83
6	OUEDRAOGO EMMANUEL	326375	B12456932	31/12/79
7	OUEDRAOGO SEYDOU	326787	B12853106	30/06/79
8	SONDO MARIE	288102	B19104354	25/10/94
9	SOUGOURI SAFIETOU	255694	B12640181	13/12/82
10	TRAORE KALIFA	250764	B12666166	31/12/81

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

En outre, ils sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature le vendredi 28 mars 2025, à partir de 07h30mn.

ADJOINTS EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

